



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Date de convocation</p> <p>4 juin 2009</p>	<p>L'an deux mil neuf</p> <p>Le 10 juin à vingt heures trente</p> <p>Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Maison des Associations en séance publique sous la présidence de Pierre CARASSUS, Maire</p>
<p>Date d'affichage</p> <p>4 juin 2009</p>	<p>En exercice : 33</p>
<p>Nombre de Conseillers</p> <p>En exercice : 33</p> <p>Présents : 29</p> <p>Votants : 32</p>	<p>Étaient présents : Pierre CARASSUS, Pierre HERRERO, Ginette MOREAU, Josette GUYARD, Jean-Louis MASSON, Corinne MAGNIFICO, Alain TAFFOUREAU, Colette LLECH, Anselme MALMASSARI, Jacqueline CHEVIYER, Jean Christophe PAGES, Nadine DALLONGEVILLE, Jean François CHALOT, Marie Christophe TROUVE, Henri Du BOIS de MEYRIGNAC, Chantal BAUDET, Michel GARD, Didier HERVILLARD, Olivier JACOB, Maryse AUDAT, Michel BERLAN, Fatima ABERKANE JOUDANI, Gilbert LAVALLEE, Alexandrine TRINIDAD PRATT, Dominique GASTREIN, Clodi PRATOLA, Jean-Claude CARON, Antoine FRANZI, Alain VALOT (29)</p> <p>Absents ayant donné pouvoir : Martine BACHELET à Colette LLECH, Palmyre DEBOSSU à Jean Claude CARON, Marc DUMONT à Clodi PRATOLA (3)</p> <p>Absent : Odile EYRAUD</p> <p>Michel BERLAN a été élu secrétaire de séance.</p>

ORDRE DU JOUR

89 Désignation du secrétaire de séance

CONTENTIEUX UNIFERGIE

90 Approbation du protocole d'accord avec la société Unifergie

AFFAIRES GENERALES

91 Représentation de la commune au sein de l'APAM

URBANISME

92 Modification acquisition terrain rue de la Flotte

PERSONNEL COMMUNAL

93 Opération été jeunes

94 Modification du temps de travail du tableau des effectifs

95 Rémunération activité accessoire assistance conseil informatique

96 Création de postes besoins saisonniers

ENFANCE – JEUNESSE

97 Frais de transport intervenant Université de Parents

CULTURE & ANIMATION

98 Actualisation des tarifs de l'école de musique

99 Actualisation tarif cinéma pour la fête du cinéma

SOCIAL

100 Approbation convention d'adhésion au Fonds de Solidarité Logement

QUESTIONS DIVERSES

09.089 – Désignation du secrétaire de séance

A L'UNANIMITE, DESIGNNE Michel BERLAN comme secrétaire de séance.

09.090 – Approbation du protocole d'accord avec la société Unifergie

Présentation de Monsieur le Maire

A L UNANIMITE, APPROUVE le protocole d'accord ci-annexé et AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit document.

09.091 – Représentation de la commune au sein de l'APAM

Présentation de Pierre HERRERO

DESIGNE au conseil d'administration de l'APAM les représentants de la commune :

Parmi les membres élus du conseil municipal :

Titulaires : Maryse AUDAT, Jean Christophe PAGES

Hors conseil municipal :

Titulaires : Raoul EYZAT, Patrice THEVENY

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 26

Contre : 0

Abstention : 6 (*Mmes DEBOSSU - MM. PRATOLA, CARON, DUMONT, FRANZI, VALOT*)

09.092 – Modification acquisition terrain rue de la Flotte

Présentation de Henri du Bois de Meyrignac

A L UNANIMITE, AJOUTE à l'acquisition auprès syndicat intercommunal la parcelle en cours de cadastration qui correspond au lit du ru de la Noue qui occupe partiellement le dégrilleur : ce qui portera la superficie totale à 2 130 m².

09.093 – Opération été jeunes

Présentation de Olivier JACOB

A L UNANIMITE, FIXE ainsi qu'il suit la création de postes pour l'opération « été jeunes » :
Vacances été 2009:

65 postes Rémunération : 1^{er} échelon du grade Adjoint technique de 2^{ème} classe.
Temps de travail : 35 heures

09.094 - Modification du temps de travail du tableau des effectifs.

Présentation de Olivier JACOB

MODIFIE la création du poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Cadre d'Emplois	Ancienne situation	Nouvelle situation
Adjoint technique	Adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet	Adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet 26 h/semaine soit 74.29%

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 28

Contre : 0

Abstention : 4 (*Mme DEBOSSU - MM. PRATOLA, DUMONT, CARON*)

09.095 - Rémunération activité accessoire assistance-conseil informatique

Présentation de Anselme MALMASSARI

A L UNANIMITE, FIXE à 14% du salaire de base brut assis sur l'indice 521 le montant de l'indemnité forfaitaire mensuelle allouée en contrepartie du temps consacré à la commune, soit 3 jours par mois, en tant qu'assistant-conseil du service informatique

09.096 - Création de postes – besoins saisonniers

Présentation de Olivier JACOB

A L UNANIMITE, FIXE ainsi qu'il suit les postes saisonniers nécessaires pour assurer le bon déroulement des vacances scolaires

Service Jeunesse/pré-ados :

Juillet 2009

Ados/pré-ados : 5 postes - grade : adjoint d'animation de 2^{ème} classe au 1^{er} échelon
1 poste - rémunération accessoire : 1^{er} échelon du grade d'animateur principal
2 postes – rémunération accessoire : 3^{ème} échelon du grade d'animateur

CLSH : 9 postes – grade : adjoint d'animation de 2^{ème} classe au 1^{er} échelon

Aout 2009

Ados/pré-ados : 2 postes – grade : adjoint d'animation de 2^{ème} classe au 1^{er} échelon
1 poste – rémunération accessoire : 3^{ème} échelon du grade d'animateur

CLSH : 9 postes – grade : adjoint d'animation de 2^{ème} classe au 1^{er} échelon

09.097 - Frais de transport intervenant Université de Parents

Présentation de Chantal BAUDET

A L UNANIMITE, AUTORISE le versement d'une somme forfaitaire de 60 euros pour participer aux frais de transport de Mr Laurent OTT.

09.098 - Actualisation des tarifs de l'école de musique – année 2009/2010

Présentation de Josette GUYARD

A L UNANIMITE, ADOPTE les nouveaux tarifs de l'école de musique de Vaux-le-Pénil tels que définis ci-après

09.099 - Actualisation tarif cinéma pour la Fête du Cinéma

Présentation de Josette GUYARD

A L UNANIMITE, DECIDE que dès le 27 juin 2009, le tarif passera à 3,00 € au lieu de 2,00 € actuellement, pour la « Fête du cinéma ».

09.100 - Approbation d'une convention d'adhésion au fonds de Solidarité Logement

Présentation de Ginette MOREAU

A L UNANIMITE, APPROUVE l'adhésion au Fonds de Solidarité Logement et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée.

Questions diverses

NEANT

La séance est levée à 22 heures